**Le nouveau contre-amiral prend ses fonctions à Arue**

Le contre-Amiral Jean-Mathieu Rey a pris ses fonctions hier matin sur la place d’Armes du quartier Lieutenant-colonel Broche, à Arue.

Il succède au Contre-Amiral Laurent Lebreton.

Le nv commandant supérieur des Forces armées en Polynésie fr, avait déjà été affecté dans le Pacifique : il avait notamment commandé le patrouilleur la Glorieuse, basé à Nouméa, en 1996.

Officier de la Légion d’honneur, il avait fait un passage par le ministère des Affaires étrangères entre 2004 et 2006, travaillant notamment sur la coopération militaire en Asie, avant de retrouver la Marine nationale.

Le contre-amiral Rey officiait depuis 2011 à l’État-major des armées, et était ces dernières années directeur central adjoint du service de soutien de la flotte.

Dans son allocution, le successeur de l’amiral Lebreton a rappelé « les valeurs d’exemplarité, de confiance et d’engagement qui animent les forces armées en Polynésie française ».

**Un séminaire pour guider les premiers pas des nouveaux élus**

Les élus délégués titulaires et leurs suppléants, issus des 46 communes membres du Syndicat pour la promotion des communes de Polynésie fr, dont 21 nvx maires, sont réunis depuis hier au Fare amuira’a Taniera à Matiata, et ce jusqu’au 6 août.

Parmi les grands projets et grands travaux : alimenter en eau potable les administrés avant fin 2024, comme le prévoit le Code G des collect territoriales.

Lucas Gendron est le directeur du département eau potable du SPCPF et pour l’heure, seules 10 communes sur 48 alimentent leur population en eau potable.

**SON GENDRON**

Pour Roland Apa, frachement élu maire de Nukutavake aux Tuamotu Est, dont c’est le 1er mandat en tant qu’élu, cette réunion était très importante.

**SON APA**

Le séminaire se poursuivra aujourd'hui avec l’élection du nouveau président du SPCPF puis les 5 et 6 août à Paea, un colloque intitulé « ma commune, mon avenir. » à l’intention des maires et des directeurs généraux des services.

**Fa ‘aiho, le festival de la résilience**

Spectacles, conférences, rencontres, artisanat, cours et ateliers : toutes les activités de la Maison de la culture rassemblées en un événement exceptionnel, c’est ce que propose le festival Fa’aiho du mercredi 12 au samedi 15 août.

Une sorte de « rattrapage » express pour les longues semaines d’inactivité forcée.

Ecoutez le ministre de la Culture Heremoana Maamaatuaiahutapu.

**SON MINISTRE CULTURE**

Le festival Fa’aiho, c’est aussi l’occasion de s’inscrire, à tout âge, aux ateliers et cours de la Maison de la culture que l’on pourra découvrir gratuitement durant ces 4 jours.

Je vs propose d’écouter Mylène Raveino, responsable des activités.

**SON RESPONSABLE DES ACTIVITÉS**

Le ‘ori Tahiti sera bien sûr de la fête, avec d’abord Hei Tahiti, qui présente 2 soirs de suite, les 12 et 13 août, son nouveau spectacle « La pirogue aux mille jambes », écrit par Yann Paa.

Les 14 et 15 août, ce sera au tour de Tamariki Poerani d’investir le Grand théâtre, avec également un spectacle inédit, « L’esprit de la danse ».

**Des feux pour piétons installés sur le front de mer**

Les 3 passages piétons du boulevard Pomare situés entre le carrefour de Prince Hinoi et le rond-point Jacques-Chirac sont désormais équipés de feux.

Ils ont été mis en service hier, en présence du ministre de l’Équipement René Temeharo.

Objectif : optimiser la circulation des voitures, en « groupant » les traversées de piétons.

**SON TEMEHARO**

Et pourtant, ces feux piétons pourraient n’être que temporaires.

Le Pays parle depuis longtemps d’équiper le front de mer d’une passerelle, l’infrastructure pourrait naître à hauteur de la rue Cardella.

**SON TEMEHARO**

Le ministre précise que l’appel d’offre de conception et réalisation de ce terminal doit être lancé « courant septembre ».

Pas de passerelle, donc pour encore « au moins 2 ans ».

**Paul Gauguin : les passagers en « septaine » à terre, le protocole sanitaire renforcé**

Lors d’une allocution commune, hier soir, D. Sorain et É. Fritch ont tout fait pour rassurer après 48H d’inquiétudes autour du Paul Gauguin.

Les tests de dépistage menés à bord du bateau de croisière se sont tous révélés négatifs.

Les passagers et membres d’équipage, qui ont pu débarquer hier soir, devront tout de même subir une quarantaine de 7 jours chez eux ou en centre dédié.

Le protocole sanitaire a « fonctionné » et a été « respecté de bout en bout », insistent l’État et le Pays.

**SON SORAIN**

Mais le président Edouard Fritch a surtout annoncé, hier, une future mesure barrière à destination uniquement des croisiéristes.

**SON FRITCH**

Les contours de cette nouvelle mesure restent encore flous.

Mais pour Hervé Varet, directeur de l’Institut Malardé, il s’agira probablement de réaliser un test la veille du départ pour obtenir les résultats avant embarquement sur le bateau.

**SON VARET**

Des propos recueillis par Charlie Réné.

**JACQUES MÉROT DÉMIS D’OFFICE DE LA PRÉSIDENCE DE L’AUTORITÉ POLYNÉSIENNE DE LA CONCURRENCE**

E. Fritch a acté hier en conseil des ministres la démission d'office du président de l'autorité polynésienne de la concurrence, Jacques Mérot.

Le pdt du Pays avait été saisi, le 12 juin dernier, par les membres non permanents du collège de l’autorité d’une demande de démission d’office de son président.

Le collège de l’APC a fait état d’un certain nb de manquements du président au regard des obligations des règles déontologiques et de son devoir de réserve.

Par ailleurs, la cour d'appel de Paris en juillet dernier avait validé la procédure de "suspicion légitime" de Jacques Mérot dans l'affaire des boissons réfrigérées du groupe Wane.